

## CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024/25 :

- **EN PROGRESSION DE 31% A 262 M€ (+23% A PERIMETRE COMPARABLE)**
- **UNE ACTIVITE REFLETANT UNE FORTE APPETENCE POUR LES LOISIRS ANCRÉS DANS LE REEL :**
  - **UNE 2<sup>EME</sup> SEMAINE DES VACANCES DE NOËL EXTREMEMENT DYNAMIQUE, NOTAMMENT EN MONTAGNE**
  - **DES SAISONS HALLOWEEN ET DE NOËL RECORDS DANS LES PARCS DE LOISIRS**
  - **UN EFFET CALENDRAIRE FAVORABLE AVEC 2 JOURS DE VACANCES DE PLUS AU 31 DECEMBRE**

Paris, le 28 janvier 2025 – Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2024/25 s'élève à 261,8 M€, en progression de 30,7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24. Hors groupe Urban, consolidé depuis le 13 juin 2024, la croissance du chiffre d'affaires à périmètre comparable s'établit à +23,4%.

Il convient de préciser que le 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 compte deux jours de vacances de Noël de plus que le 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24, soit 11 jours de vacances au 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 (du samedi 21 au mardi 31 décembre) contre 9 jours l'an dernier (du samedi 23 au dimanche 31 décembre). Ces deux jours supplémentaires, qui correspondent aux lundi et mardi de la deuxième semaine des vacances, sont fortement contributifs à l'activité du Groupe et amplifient donc la croissance des performances publiées au 31 décembre 2024 par rapport à celles publiées au 31 décembre 2023. Ceci est notamment le cas pour la division Domaines skiabiles et activités outdoor.

En neutralisant cet effet calendaire, c'est-à-dire en mesurant la performance sur l'ensemble de la période allant du début du 1<sup>er</sup> trimestre à la fin des vacances de Noël en janvier, la Compagnie des Alpes a cependant enregistré d'excellentes performances estimées à :

- +7% dans les Domaines skiabiles et activité outdoor
- +21% dans les Parcs de loisirs, à périmètre comparable (hors Urban)

Le Groupe a en effet continué de bénéficier de la forte appétence des skieurs français et étrangers pour ses domaines de haute altitude. De même, le public a largement répondu présent à l'appel des attractions et animations de ses parcs de loisirs lors des périodes d'Halloween et de Noël. Pour mémoire, l'activité des parcs avait été pénalisée lors de l'exercice précédent par des épisodes météorologiques extrêmes au moment d'Halloween (tempête Ciaran).

### Chiffre d'affaires consolidé du Groupe du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2024

Données non auditées (En millions €)	T1 2024/25	T1 2023/24	Variation	Variation à p.c. <sup>(a)</sup>
Domaines skiabiles et activités outdoor	79,9	66,7	+19,7%	+19,7%
Distribution & Hospitality	17,4	13,9	+25,4%	+25,4%
Parcs de loisirs	164,5	119,7	+37,5%	+25,3%
<b>Total</b>	<b>261,8</b>	<b>200,3</b>	<b>+30,7%</b>	<b>+23,4%</b>

(a) Le périmètre comparable exclut la contribution du groupe Urban, consolidé depuis le 13 juin 2024, au chiffre d'affaires de la division des Parcs de loisirs du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2024/25.

## DOMAINES SKIABLES ET ACTIVITES OUTDOOR : UN DEBUT DE SAISON TRES DYNAMIQUE

Le chiffre d'affaires de la division Domaines skiabiles et activités outdoor s'établit à 79,9 M€ au 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25, en croissance de 19,7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24.

Cette forte croissance du chiffre d'affaires s'explique notamment par un effet calendaire, le 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 comportant deux jours de vacances scolaires de plus que le 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24. Mesurée du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 10 janvier 2025<sup>1</sup> afin de neutraliser cet effet, l'activité remontées mécaniques des Domaines skiabiles est estimée en hausse d'environ 7% par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent. Cette croissance reflète une hausse du nombre de journées-skieur de l'ordre de 2%.

L'activité a été favorisée par des chutes de neige propices aux réservations en amont des vacances de Noël et par de très bonnes conditions d'enneigement et d'ensoleillement pendant les vacances. La Compagnie des Alpes a de nouveau su capter l'engouement du public pour l'évasion et les sports d'hiver à la montagne grâce aux qualités naturelles de ses domaines skiabiles et aux efforts d'investissement accomplis, année après année, pour améliorer sans cesse la qualité de l'aménagement des domaines et renouveler leurs infrastructures.

La Compagnie des Alpes a, par exemple, mis en service en décembre dernier la nouvelle télécabine Transarc aux Arcs. Véritable colonne vertébrale de la station, cette remontée relie directement Arc 1800 aux sommets du domaine avec des cabines plus spacieuses contribuant également à l'accélération du débit des skieurs et à leur confort. Dans le domaine skiable de Val d'Isère, la nouvelle télécabine du Vallon permet d'accéder de manière plus fluide au glacier du Pissailas, le sommet du domaine, sur une concession, récemment renouvelée (jusqu'en 2032) avec la commune de Bonneval sur Arc. Sur le domaine de Tignes, le nouveau télésiège 6 places (doublant ainsi la capacité) du Marais est un appareil structurant qui permet de faciliter la répartition des flux des skieurs dans ce secteur. La mise en place de ces installations a été réalisée en veillant à limiter au maximum leur impact sur les sites concernés, notamment sur la biodiversité. Ces nouvelles remontées intègrent souvent des espaces expérientiels éducatifs qui viennent enrichir l'offre proposée au public, en hiver comme en été.

## DISTRIBUTION & HOSPITALITY : UN TRES BON 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires de la division Distribution & Hospitality atteint 17,4 M€, en progression de 25,4% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice précédent.

MMV, deuxième groupe hôtelier des Alpes françaises, a particulièrement bien performé, et ce trimestre a été marqué par une anticipation plus soutenue cette année des réservations. L'activité, qui représente environ 60% de celle de la division, a tout d'abord bénéficié d'un plus grand nombre de jours d'ouverture, ses résidences et hôtels ayant ouvert plus tôt dans la saison que l'an dernier, ainsi que du nouvel accord de commercialisation par MMV des résidences Terrésens. L'activité a également bénéficié de l'impact des deux jours de vacances de Noël supplémentaires. Elle a aussi profité de la montée en gamme de son Village club de Flaine, passé de 3 à 4 étoiles et enregistré un taux d'occupation en progression de 4 points par rapport à l'an dernier (taux d'occupation calculé sur l'ensemble des jours ouvrés). Elle a enfin connu une augmentation de son revenu moyen par nuitée.

<sup>1</sup> Les données d'activité des Domaines skiabiles et activités outdoor sont suivies de façon hebdomadaire, du samedi au vendredi inclus. Pour intégrer l'activité du dernier week-end des vacances scolaires (week-end des 4 et 5 janvier 2025), il est nécessaire de prendre en compte l'intégralité de la semaine allant jusqu'au vendredi 10 janvier 2025 inclus.



Signe important de reconnaissance de la qualité des Clubs MMV, 18 d'entre eux ont obtenu, ce mois de janvier, le prestigieux label Clef Verte, premier écolabel international pour les hébergements touristiques et les restaurants.

Mountain Collection Immobilier a également enregistré une activité en forte progression. Le premier réseau d'agences immobilières des Alpes françaises a notamment bénéficié de l'ouverture d'une nouvelle agence aux 2 Alpes, de nouveaux lots à commercialiser en gestion locative, notamment à La Plagne, de la reprise des transactions immobilières ainsi que de la poursuite de la croissance de son activité de syndic.

L'activité de tour-opérateur de Travefactory est, quant à elle, en légère croissance, portée notamment par la bonne performance de sa filiale aux Pays-Bas, en accord avec sa stratégie privilégiant la marge par rapport au volume.

### **PARCS DE LOISIRS : UNE SAISON HALLOWEEN QUI BAT TOUS LES RECORDS**

Le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs atteint 164,5 M€ au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2024/25, en augmentation de 37,5% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24. A périmètre comparable, c'est-à-dire retraité de l'intégration du groupe Urban (consolidé depuis juin 2024), cette progression s'établit à 25,3%.

Mesurée du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 5 janvier 2025<sup>2</sup> afin de neutraliser l'effet calendaire des deux jours de vacances de Noël supplémentaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25, la croissance de l'activité des Parcs de loisirs ressort à environ 21% à périmètre comparable par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent, une performance remarquable même si des conditions météorologiques particulièrement dégradées avaient affecté la saison d'Halloween 2023/24. Cette croissance à périmètre et calendrier comparables reflète une hausse du nombre de visiteurs de l'ordre de 17%.

Les efforts de thématization des parcs afin d'événementialiser les périodes d'Halloween et de Noël ont été couronnés de succès. Cette saison, tout particulièrement, les sites ont redoublé d'imagination en proposant des nouveautés marquantes, innovantes et immersives, tout en élargissant encore les périodes ou les horaires d'ouverture. Ainsi, le Parc Astérix a proposé 9 nocturnes exceptionnelles avec animations et spectacle son et lumière. Walibi Belgium a célébré les 25 ans de son événement Halloween avec la création d'un nouveau personnage emblématique. Le Futuroscope s'est démarqué avec son concept « Futuroween » privilégiant l'humour à l'effroi. Pour Noël, Bellewaerde a totalement thématized ses attractions classiques et créé un palais des glaces éphémère.

L'activité des Parcs de loisirs a par ailleurs bénéficié de la première saison de l'Aquascope au Futuroscope. Le parc Aqualibi en Belgique n'avait quant à lui rouvert ses portes après sa rénovation complète que le 21 décembre 2023.

L'intégration du groupe Urban continue de bien se dérouler. Son chiffre d'affaires est en croissance d'environ 10% au 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 par rapport à l'exercice précédent, grâce à une bonne performance d'ensemble et à la réouverture fin septembre du centre sportif de l'Île de Puteaux : pour rappel, le groupe Urban avait remporté la gestion de ce centre via un contrat de délégation de service public et entamé durant l'été la rénovation du site, qui se poursuit.

<sup>2</sup> Le 5 janvier 2025 correspond à la date de fin des vacances de Noël.

## FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE

- **Groupe Urban : rachat de 3,44% supplémentaires du capital**

Comme indiqué dans sa communication du 13 juin 2024, La Compagnie des Alpes a procédé le 18 décembre dernier au rachat de 3,44% supplémentaires du capital du groupe Urban, dont elle détient aujourd'hui 86,4%. Cette opération a été réalisée dans les mêmes conditions que le rachat des 83,0% en juin 2024.

- **Prinoth : partenariat pour industrialiser la production de dameuses électriques dans les Alpes françaises**

La Compagnie des Alpes et Prinoth ont conclu un accord de partenariat incluant la mise en place, dès 2026, d'une ligne d'assemblage de dameuses électriques dans les Alpes françaises. Le premier prototype de dameuse électrique de forte puissance devrait être lancé en décembre 2025, avec une série de tests réalisée en exclusivité dans les domaines skiables gérés par la Compagnie des Alpes.

A travers cet accord, les deux groupes témoignent de leur volonté forte de soutenir ce développement innovant et de poursuivre la recherche de la décarbonation de leurs activités liées aux loisirs de montagne. Leur priorité est de finaliser et d'industrialiser rapidement une technologie zéro carbone et de soutenir les territoires en y développant une activité économique pérenne.

## PERSPECTIVES POUR LA SUITE DE L'EXERCICE

*Ces perspectives sont données sous réserves d'aléas conjoncturels majeurs.*

Les bonnes performances enregistrées au 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 confortent la Compagnie des Alpes dans son objectif de réaliser une croissance de l'ordre de 10% de son Excédent Brut Opérationnel sur l'ensemble de l'exercice. Le Groupe précise que l'effet calendaire positif des deux jours de vacances de Noël supplémentaires dont il a bénéficié au 1<sup>er</sup> trimestre sera naturellement neutralisé au 2<sup>ème</sup> trimestre.

Le fort enneigement dans les stations du Groupe ainsi que le bon niveau des réservations y compris chez MMV, rendent le Groupe confiant pour la suite de la saison notamment pour les vacances scolaires de février. Le Groupe rappelle néanmoins avoir bénéficié de conditions d'exploitation optimales à la montagne l'an dernier. Précisons également que le 2<sup>ème</sup> trimestre représente près de 80% du chiffre d'affaires annuel de la division Domaines skiables et activités outdoor et plus de 70% de celui de la division Distribution & Hospitality. Par ailleurs, le décalage de certaines vacances scolaires étrangères ainsi que le positionnement tardif du week-end de Pâques (décalage de 3 semaines par rapport à l'an dernier), rendent, à date, la fin de saison (à partir de mi-mars) un peu moins prévisible.

Pour ce qui concerne les Parcs de loisirs, le 2<sup>ème</sup> trimestre est très peu contributif au chiffre d'affaires annuel de la division, la grande majorité des sites étant fermée. Le Groupe reste confiant pour la saison printemps/été 2025 qui sera soutenue par des nouveautés structurantes notamment au Parc Astérix, au Futuroscope, à Walibi Holland ou encore à Walibi Belgium.

*Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes ([www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.*

Prochains rendez-vous 2024/25 :

- Assemblée Générale des Actionnaires : Jeudi 13 mars, après-midi
- Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024/25 : Jeudi 24 avril, après bourse
- Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2024/25 : Mardi 20 mai, après bourse
- Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024/25 : Mardi 29 juillet, après bourse

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

**A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES**

Acteur majeur des loisirs, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne depuis plus de 35 ans des moments et espaces de loisirs à vivre pour des millions de personnes, à l'échelle européenne.

**Son objectif ? Permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivants des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.**

Régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe, la CDA innove pour surprendre et apporter une Très Grande Satisfaction à ses clients.

La CDA c'est aujourd'hui 6840 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, des activités de montagne outdoor, le co-leader du football à 5 et leader du padel... C'est aussi le 1<sup>er</sup> réseau d'agences immobilières des Alpes, le 1<sup>er</sup> tour opérateur de montagne français et le 2<sup>ème</sup> exploitant de résidences club et villages vacances dans les alpes françaises.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA agit à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

► Domaines Skiables et Activités Outdoor : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval, Evolution 2

► Parcs de Loisirs : Parc Astérix, FuturoscopeXperiences, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familypark (AT), Chaplin's World (CH), Groupe Urban (Urban Soccer / Padel)

► Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yonly...), Mountain Collection Immobilier (Agences Immobilières), MMV, les résidences YOONLY&FRIENDS

► Expertises Transverses : Ingelo, CDA Management, CDA Développement



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ;  
FTSE : 5755 Recreational services



**Compagnie des Alpes :**

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe : +33 1 46 84 88 97 [alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr](mailto:alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr)  
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE : +33 1 46 84 88 53 [sandra.picard@compagniedesalpes.fr](mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr)  
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs : +33 1 46 84 88 79 [alexis.dargent@compagniedesalpes.fr](mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr)

eCorpus : Xavier YVON – relations presse : +33 6 88 29 72 37 [xavier.yvon@corp-us.fr](mailto:xavier.yvon@corp-us.fr)